

recentrage

Plutôt que bâtir un nouveau bâtiment, la municipalité de Marin a souhaité réinvestir un ancien édifice. Une école de la République qui regroupait, dans sa configuration originelle, les services de la mairie, a été ainsi replacée au cœur de la vie villageoise. Un parti pris de mémoire forcément complexe, tant en termes financiers que de réadaptation des volumes, qui semble aujourd'hui parfaitement abouti. La nouvelle mairie concilie en effet le respect de l'image historique (volume ancien, fenêtres d'origine, plafonds plâtre sur lattes bois refaits à l'identique, etc.) avec les usages

modernes (chauffage performant et durable -chaudière à granulés bois-adaptation au handicap, espaces ouverts). Un objet de synthèse qui a par ailleurs permis de fédérer les habitants du village, mobilisés au moment de la réflexion préalable dans le cadre de conseils de quartiers et qui permettra, à terme, de recentrer le cœur de vie d'un village aujourd'hui composé de hameaux dispersés. Dans ce sens, la réhabilitation d'une ancienne école en auberge communale est déjà programmée, ainsi que la reconversion en commerces d'anciens locaux.

mots clés

équipement public
patrimoine
réhabilitation

adresse

32, Rue de la Mairie
74200 Marin

MARIN

RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE ÉCOLE DE MARIN EN MAIRIE ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER DES ABORDS

MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNE DE MARIN

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
ISABELLE POULAIN & NELLY GUYOT -
ARCHITECTES
ÉCONOMISTE - AGI INGÉNIERIE
BET STRUCTURE - GMS
BET FLUIDES - LOUSTEAU

SURFACE UTILE : 443 m²
SHON : 657 m²
SHOB : 862 m²

COÛT DES TRAVAUX
965 146 € HT

DÉBUT DU CHANTIER : JANVIER 2007
LIVRAISON : DÉCEMBRE 2007
MISE EN SERVICE : JANVIER 2008



Face à la forte progression du nombre de ses administrés, plus 22 % en 8 ans, la commune de Marin a souhaité se doter d'une mairie confortable et fonctionnelle, susceptible d'accueillir des élus ainsi que des espaces d'accueil et de travail supplémentaires (services administratifs et techniques, archivage). Plutôt que construire un bâtiment neuf, la municipalité, attachée à son passé architectural, a décidé d'investir l'ancienne école Jules-Ferry, désaffectée depuis plusieurs années et en proie aux outrages du temps. Ce bâtiment historique, à l'architecture symétrique, agréant le sentiment d'appartenance des villageois -la plupart d'entre eux ont vécu leur scolarité entre ses murs-, ne demandait qu'à être adapté à un nouvel usage.

Travail sur les ouvertures

Au préalable, le confortement des fondations a représenté une part très importante du gros œuvre. Pour le reste, l'enveloppe et le préau alentour, éléments identitaires forts car offerts à la vue de tous, ont subi le minimum de modifications. La façade principale, à l'est, et la façade ouest, sont toujours pourvues, à l'identique, de 18 fenêtres, de part et d'autre, réparties du rez-de-chaussée à l'étage (par le passé, des rénovations d'huissieries avaient déjà été réalisées, avec double vitrage et restauration des volets bois). Au rez-de-chaussée, l'accès de la façade principale menant au hall d'accueil de la mairie, a en revanche été adapté : une grande entrée a été taillée dans l'axe du bâtiment en remplacement des deux entrées "filles" et "garçons" et le remblaiement du demi-niveau de la chaufferie a permis de situer cette entrée sur le même niveau. Autre modification par rapport à la forme historique : une avancée vitrée a été taillée dans la façade nord de façon à affirmer et à éclairer le bureau du maire, qui s'épanouit vers le lac Léman. A l'étage et à l'aplomb, une autre baie vitrée ouvre la salle du conseil sur ce même paysage ainsi que sur un espace de verdure, appelé à être aménagé, dans un second temps, en jardin communal. Ces deux "pénétrantes" rajeunissent la façade tout en reliant le patrimoine bâti et paysager de la commune -cette vue du bâtiment étant la plus visible depuis la route d'accès principale.

A l'arrière, la façade ouest s'ouvre sur l'ancien préau qui a été conservé et partiellement restauré à l'identique : il offre des places de parking ainsi qu'un espace d'accueil sous abri pour toute manifestation. Le respect de la filiation historique ne souffrant aucune approximation, deux tilleuls centenaires ainsi que des vignes cultivées en crosse (culture ancestrale typique de la commune) ont aussi été épargnés lors des travaux.

Une trame transparente

Le cadre une fois respecté, il a fallu s'attaquer aux aménagements intérieurs, de façon à les rendre fonctionnels et adaptés aux usages actuels et à venir. Le volume de circulation, autrefois orienté vers les façades extérieures, par le biais des deux entrées originelles, a donc été rentré dans le bâtiment autour d'un seul et même espace centralisé. Celui-ci comporte un hall d'accueil organisé de façon à préserver, au niveau du guichet d'État Civil, la discrétion des demandes ainsi que le confort des deux employés du secrétariat. Une cloison à mi-hauteur avec un découpé en oblique permet, derrière la touche contemporaine, de préserver la discrétion du matériel de bureau. Bien éclairé par la lumière naturelle, le bureau de la secrétaire de mairie a été conçu, pour sa part, comme un espace de travail isolé des passages du public et donc propice à la concentration. Les autres espaces ont été disposés selon des trames qui redécoupent les anciennes salles de classe du rez-de-chaussée, préservées dans leur volumétrie : la division des espaces au sol a été solutionnée par des impostes vitrées qui séparent les pièces ainsi créées sans jamais entraver la sensation d'espace global original.

Depuis le rez-de-chaussée, un nouvel escalier permet de rallier la salle du conseil située à l'étage : il répond aux normes actuelles tout en reprenant le tracé à complète révolution des escaliers anciens en bois. En parallèle, un ascenseur, dont la fosse est creusée dans le terre-plein du sous-sol, permet de relier les trois niveaux. Cette double circulation, l'ancienne et la moderne, résume finalement parfaitement l'esprit d'un projet qui concilie l'ancrage historique ainsi que les besoins de modernité.

administration

EQP11-adm010

CAUE
HAUTE-SAOIE

L'îlot-S
2 ter, avenue de Brogny
bp 339
74008 Annecy cedex
Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr



REDACTION : LAURENT GANNAZ - AOUT 2011
PHOTOGRAPHIES : ROMAIN BLANCHI
CONCEPTION GRAPHIQUE : MARYSE AVRILLON, CAUE DE HAUTE-SAOIE
MISE EN PAGE : AYMERIC DUTHIEL



1



2



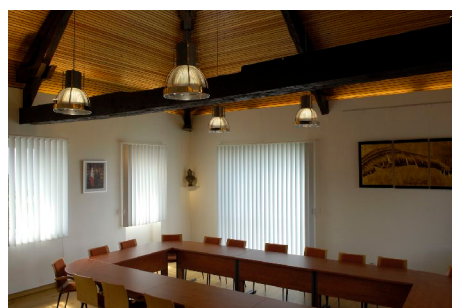
3



4



5



6

1 - L'ancienne mairie-école réhabilitée

2 - L'accueil secrétariat

3 - Éclairage de l'escalier principal

4 - Modification des ouvertures en façade nord

5 - Le préau a été conservé et restauré

6 - La salle du conseil municipal